



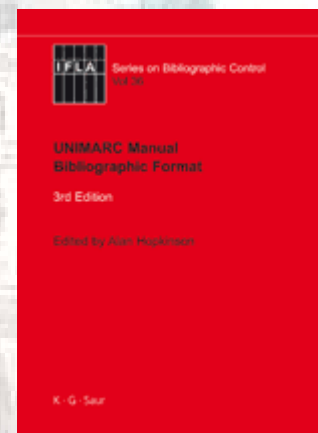
3e journée d'étude du Comité français UNIMARC
enssib, 1^{er} avril 2017

UNIMARC

*Les grandes nouveautés
de la 3e édition anglaise du
format UNIMARC bibliographique*



Caroline Demessence
Département de l'information bibliographique et numérique
Coordination des produits et services bibliographiques



Pourquoi des évolutions

- Pour s'adapter à l'évolution des règles internationales de catalogage
- Pour s'adapter à l'évolution des normes internationales
- Pour s'adapter aux besoins des utilisateurs

LES GRANDES ÉVOLUTIONS

- Sous-zones numériques
\$3, \$5, \$6
- Les nouvelles zones
003, 511, 560, 617, 621, 717, 740, 741, 742
- Changement de nom ou de fonction d'une zone
011, 316, 530, 531, 604
- Changement de valeur d'un indicateur
210, 327
- Nouvelles valeurs ou sous-zones
016, 100, 141, 200, 210, 503, 620, 801, annexe C
- Zone ou sous zones : spécifiques livres ancien ou manuscrit

SOUS-ZONES NUMÉRIQUES

- **Répétabilité du \$3** dans 600-608, 615, 616
- **Emploi élargi du \$5** aux zones 560, 600-602, 606, 610, 621

Les qualificatifs de zones permettent de spécifier qu'une zone concerne un exemplaire précis

rappel : \$5 était déjà autorisé en 012,141,316-318, 4xx, explicitement en 481 et 482,702,712, 722

- **\$6 pos 0 nouveau code : b**

\$6 permet d'apparier des zones

en position 0, un nouveau code (b) permet de préciser que les zones concernent la même caractéristique d'un même exemplaire

0XX –BLOC DES NUMEROS D'IDENTIFICATION

Nouvelle zone : 003 Identifiant pérenne de la notice

Cette zone contient l'identifiant pérenne attribué à la notices par l'agence qui a créé cette notice, qui l'utilise ou la diffuse. L'identifiant pérenne figurant dans cette zone s'applique à la notice bibliographique, non à la ressource décrite

Ex : 001 FRBNF401336220000001

003 <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40133622z/PUBLIC>

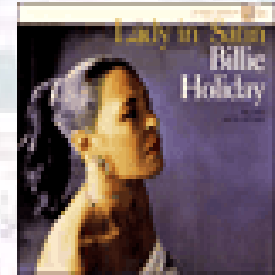
011 : Ajout des sous-zones pour l'ISSN-L

- \$f : ISSN-L ou ISSN de liaison
ISSN défini par le Réseau de l'ISSN pour relier des éditions sur des supports différents d'une même ressource continue
Facultative. Non répétable
- \$g ISSN-L annulé
ISSN-L qui a été incorrectement attribué à une ressource continue
Facultative. Répétable
- \$z ISSN ou ISSN-L erroné
tout ISSN ou ISSN-L incorrect autre que les numéros enregistrés en \$y. La plupart du temps, il s'agit d'une coquille typographique
Facultative.

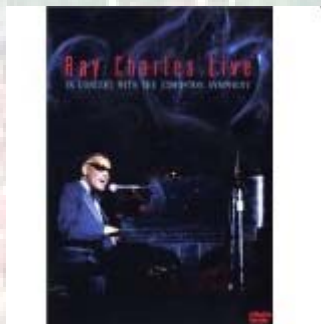
Ex : 011 0# \$a1560-1560\$f1234-1231\$g1560-1560

Les différentes éditions de la ressource ont été identifiées séparément pour chaque support sans que leur mise en relation ait été immédiate.

016 \$d Disponibilité et prix = obsolète



Cette sous zone n'est plus adapté depuis que l'ISRC n'identifie plus une manifestation mais un enregistrement contenant cette manifestation



1XX – BLOC INFORMATIONS CODEES

100 pos 8 (type de date de publication)

nouveau code "k" = monographie publiée une certaine année et imprimée une autre année

permet de coder une date d'impression et une date de publication si elles diffèrent

3XX- BLOC DES NOTES

327 nouvelles valeurs de l'indicateur 1 (indicateur de complétude)

indéterminé

2 contenu de la note est partial

Quand la note de contenu n'est pas structurée répéter \$a :



327 l# \$a The Venice train / translated by Alastair Hamilton. This translation originally published: London : Hamilton, 1974. Translation of 'Le train de Venise'. Paris : Presses de la Cité, 1965 \$a Maigret and the millionaires / translated by Jean Stewart. This translation originally published: London : Hamilton, 1974. Translation of 'Maigret voyage'. Paris : Presses de la Cité, 1958 \$a The innocents / translated by Eileen Ellenbogen. This translation originally published: London : Hamilton, 1973. Translation of 'Les innocents'. Paris : Presses de la Cité, 1972

5XX – BLOC DES TITRES ASSOCIES

- 503 ajout d'une sous-zone \$o pour les lieux publics qui ne sont pas des institutions
- 530/531 : révision du texte pour prendre en compte les pratiques de l'ISSN

6XX –BLOC DE L'INDEXATION MATIERE

Nouvelle zone : 617 point d'accès géographique hiérarchique

- même structure des sous-zones que la zone 620 → lien possible vers le même type d'autorité (A 260)
- toutes les sous-zones sont facultatives et si \$o utilisée doit précéder la \$a

620 : Ajout de nouvelles sous zones

- \$k quartier, rue
- \$m autres regions géographiques : océans, îles, montagnes...
 - \$n aires extraterrestres
 - \$o aires géographiques comme monde, hémisphère, continent
 - si \$o utilisée doit précéder la \$a

Ex : 620 ## \$nMoon\$nApennines



7XX –BLOC DES RESPONSABILITES

Nouvelles zones pour les vedettes
uniformes conventionnels pour textes
juridiques et religieux

- 740 responsabilité principale
- 741 autre mention de responsabilité principale
- 742 responsabilité secondaire
- Regrouper tous les traités sous une entrée d'index
- Alternative à la combinaison 500 et 710

ANNEXE C

Ajout de nouveaux codes pour les documents musicaux

206 = collecteur,

233 = compositeur de l'oeuvre adaptée,

236 = compositeur de l'oeuvre musicale principale,

303 =DJ,

445= impresario (production musical et théâtrale),

665 =producteur d'enregistrement,

672 = remixer